



Ccd (u) abusif ou justifié ?

Par **habbygaelle**, le **30/08/2012** à **11:52**

Bonjour,

Je cherche à savoir si mon employeur a bien le droit de signer des CDD(U) avec ses employés et si mon contrat est valable.

En effet, plusieurs éléments me font douter :

- il manque les conditions de renouvellement ainsi que la convention collective
- tous mes collègues, engagés sur le même projet de 3 ans, ont également un CCD(U)
- mon employeur a le statut d'EPIC et met en oeuvre des projets grâce à des subventions (suite à des appels d'offres) et justifie le CDD(U) par notre travail "sur projet" (et donc à financement non garanti - dans notre cas, ce critère me paraît assez mal venu car il s'agit tout de même d'un projet à >10 millions par an, signé avec un Ministère, pour une durée de 3 ans)

Avez-vous la possibilité de me donner un 1er avis ? ou de m'orienter vers quelqu'un qui pourrait m'aider ? (je ne souhaite pas forcément un bras de fer pour obtenir un CDI, mais au moins une compensation de l'indemnité de précarité qui m'est volée au passage)

Je précise (mais n'ai aucune preuve malheureusement) que personne ne m'a mentionné ni expliqué que je signais un CDD(U) : j'ai commis l'erreur de ne pas vérifier le titre du contrat et de lire simplement le contenu et ai appris cette spécificité (et ses conséquences !) que par mes collègues, après ma signature.

Merci de votre aide